



Termes de Référence

Amélioration de la cohésion et l'inclusion sociale et accès équitable aux services pour les migrants au Maroc

1. Contexte et justificatifs :

L'Association Marocaine de Planification Familiale (AMPF) est une organisation non Gouvernementale à but non lucratif, créée en 1971 et reconnue d'utilité publique par le décret numéro 72-477 du 8 juin 1972, et membre à part entière de la Fédération Internationale de Planification Familiale (IPPF) depuis 1971. L'Association Marocaine de Planification Familiale est une association nationale de DSSR résolue et engagée envers la justice sociale centrée sur l'individu, fournit des services de qualité pour toutes et tous, partout et favorisons le choix éclairé. L'AMPF a pour mission est de promouvoir une santé et des Droits sexuels et reproductifs de qualité pour tous, partout, en surmontant les obstacles.

Pour mener à bien sa mission, l'AMPF dispose d'un plan stratégique 2023-2028 dont l'un de ses axes principaux est de faciliter l'accès aux services de santé des populations vulnérables dont les populations migrantes.

En effet, ces migrants en situation administrative irrégulière font face à de graves difficultés et vivent dans des conditions de vie extrêmement précaires avec un accès difficile à la plupart des services de santé de base. Les jeunes filles migrantes, sont plus exposées à la violence sexuelle, aux pratiques néfastes, aux complications de la grossesse, aux grossesses précoces et /ou non désirées, aux avortements à risque, à la propagation des infections sexuellement transmissibles, y compris le VIH. L'âge moyen des migrants au Maroc est d'environ 28 ans, 95% d'entre eux ayant moins de 36 ans et la durée moyenne du séjour au Maroc est d'environ 2,5 ans ;

Ces populations présentent donc des besoins de protection spécifiques auxquels les autorités marocaines ont essayé de répondre depuis la mise en place de la Stratégie Nationale de l'Immigration et de l'Asile (SNIA) et l'adoption du Pacte Mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et l'adoption du Pacte Mondial pour les réfugiés ;

Le but du présent appel à consultation, avec l'appui du UNFPA, est de développer un modèle innovant de prise en charge médicale, psychologique et mentale des femmes migrantes, tout en mettant l'accent sur les mécanismes d'orientation et le renforcement des capacités des OSC. Le modèle sera présenté et discuté lors d'un atelier d'une journée, afin de favoriser l'apprentissage et la collaboration entre les acteurs impliqués dans le soutien des femmes migrantes.

Et en adoptant ce modèle, nous visons à créer un environnement plus inclusif et harmonieux où les migrants se sentent non seulement acceptés mais aussi intégrés dans la société marocaine, contribuant ainsi à renforcer la cohésion sociale dans les communautés d'accueil.

2. Objectif général de la consultation

Développer un modèle innovant de prise en charge médicale, psychologique et mentale des femmes migrantes, avec un accent particulier sur les mécanismes d'orientation et le renforcement des capacités des OSC.

3. Objectifs spécifiques de la consultation

- Développer un modèle spécifique adapté aux besoins des femmes migrantes en matière de santé sexuelle et reproductive.
- Mettre en place des mécanismes d'orientation efficaces pour faciliter l'accès des femmes migrantes aux services nécessaires.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile (OSC) travaillant avec les femmes migrantes à travers des subventions et une assistance technique.
- Animer un atelier interactif d'une journée pour 20 participants, visant à présenter le modèle proposé et à former les acteurs clés sur les mécanismes d'orientation et l'utilisation des subventions disponibles.

4. Méthodologie :

- **Analyse des Besoins :** Effectuer une analyse des besoins spécifiques des femmes migrantes en matière de santé sexuelle et reproductive, en tenant compte des défis spécifiques liés à la migration.
- **Développement du Modèle :** Concevoir un modèle intégrant les meilleures pratiques internationales et adapté au contexte local, en collaboration avec les parties prenantes et les OSC.

5. Livrables :

- Un modèle détaillé de prise en charge médicale, psychologique et mentale adapté aux femmes migrantes, incluant des recommandations pour les mécanismes d'orientation.
- Un rapport de formation comprenant les résultats de l'atelier d'une journée, avec des recommandations pour le renforcement des capacités des OSC.

6. Durée de la consultation :

- La consultation se déroulera sur une période de 30 de jours, avec une session de présentation et de formation d'une journée pour 20 acteurs actifs dans le domaine de la migration ;

7. Profil du consultant (es) :

- Expertise avérée en santé sexuelle et reproductive, avec une expérience spécifique dans la prise en charge des populations réfugiées et migrantes.
- Capacité démontrée à développer des modèles de prise en charge intégrée et à former des parties prenantes et des OSC.

- Expérience Préalable : Références vérifiables dans des projets similaires, avec une bonne compréhension des enjeux socio-culturels et des barrières d'accès aux soins pour les femmes migrantes.
- Une expérience dans la réalisation des consultations similaires ;
- Engagement et disponibilité ;
- Le consultant doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

8. La supervision de la consultation

La consultation sera supervisée directement par le Directeur exécutif de l'AMPF.

9. Dossier de l'offre :

Le Consultant (e) est tenu de présenter :

- a) Une offre technique comprenant les éléments suivants :
 - i. Un CV détaillé mentionnant les diplômes, les expériences, les compétences dans les domaines qui ont un lien avec la mission.
 - ii. Une note méthodologique qui récapitule la démarche/ approche, les outils, les tâches à entreprendre pour élaborer les différents produits, et un planning des activités avec échéancier
- b) Une Offre financière.

10. Adresse de soumission:

Les dossiers seront adressés à l'adresse électronique : ampf@ampf.org.ma ou à l'adresse de l'association Marocaine de la Planification Familiale au 6, Rue Ibn Elkadi BP 1217, les orangers Rabat, avant le 25/08/2024 à minuit

11. Modalités contractuelles :

Les prestations du consultant sélectionné feront l'objet d'un contrat direct avec l'AMPF
NB : seuls les candidats retenus seront convoqués.